

Groupe de Recherche Espaces Sonores – HEAR Résidence d'artiste 2020/21 — Mulhouse et Strasbourg Appel à candidature

LE PROJET

Le groupe de recherche *Espaces Sonores* (<http://espaces-sonores.hear.fr>) de la Haute école des arts du Rhin se situe au cœur des questions de transversalité que pose l'union des arts plastiques, du son et de la musique. Un appel à candidatures est lancé pour la résidence d'Artiste 2020-2021, destiné aux artistes dont la production implique une dimension sonore importante. La résidence a lieu au sein des sites arts plastiques et musique de la HEAR à Mulhouse et Strasbourg – un environnement original qui offre de multiples potentialités de rencontres avec des étudiant.e.s et des enseignant.e.s de diverses disciplines incluant arts plastiques, design, pratiques sonores, composition musicale et instruments. L'artiste, qui ne doit pas être issu de la HEAR, doit avoir terminé ses études depuis au moins 3 ans.

Le ou la candidat.e sélectionné.e effectuera deux mois de résidence : 1 mois à Mulhouse (novembre 2020) puis à 1 mois à Strasbourg (janvier/février 2021). Une conférence/présentation sera programmée au début de la résidence dans chacune des deux villes.

La présence du ou de la lauréat.e au sein de l'école pourra susciter différentes interactions avec les étudiants concernés : participation éventuelle des étudiants dans l'élaboration du projet ou rencontre avec les étudiants autour de leurs projets

MOYENS À DISPOSITION

A Mulhouse : un accès au parc de matériel de l'école, un espace de travail ainsi que l'appui de l'assistant son et un logement (en coopération avec La Kunsthalle de Mulhouse).

A Strasbourg : l'infrastructure technique de Phonon, un espace de travail, l'appui du moniteur, un logement, et sous certaines conditions la possibilité d'utiliser les autres moyens techniques de l'école (ateliers bois, verre, terre, métal...). Le studio d'enregistrement de l'Académie de Musique pourrait également être accessible sur demande.

Trois allers-retours du domicile vers le lieu de résidence sont pris en charge (le premier pour un repérage, et un pour chaque période de résidence).

Une bourse de 3000 € net est mise à la disposition de l'artiste

Une enveloppe couvrant les frais de production (sur facture-s) jusqu'à 500 € est également disponible.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ARTISTE

Repas

DURÉE / PÉRIODES

Cette résidence de deux mois se déroule en deux temps :

- en novembre 2020 à Mulhouse
- en janvier/février 2021 à Strasbourg

CONSTITUTION DU DOSSIER DE SÉLECTION

Format du dossier : Un seul PDF

Titre de votre fichier PDF : NOM-PRENOM.pdf

Contenu du fichier :

- Note d'intention présentant sommairement le projet de recherche envisagé pour la résidence
- CV
- Portfolio avec visuels et liens vers des fichiers sonores / vidéos en ligne

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier doit être envoyé avant le 14 juin 2020 minuit par mail à :

residence@hear.fr